



---

## PLAN LOCAL D'URBANISME

---

### 6.3 - ANNEXES - PIÈCES GRAPHIQUES

---

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 12 avril 2018 arrétant le projet de Plan Local d'Urbanisme et tirant le bilan de la concertation

---



Agence Publique de Gestion Locale – Service d'Urbanisme Intercommunal  
Maison des Communes - rue Auguste Renoir - CS 40609 - 64006 PAU CEDEX  
Tél 05.59.90.18.28 -Télécopie 05.59.84.59.47 - Courriel : [service.urbanisme@apgl64.fr](mailto:service.urbanisme@apgl64.fr)

## TABLE DES MATIÈRES

- Plan des servitudes et informations diverses
- Schéma du réseau d'eau potable
- Document graphique du Plan de prévention des risques naturels
- Document graphique annexé à la délibération du Conseil de la Communauté de Communes du Haut-Béarn instituant le droit de préemption urbain dans les zones urbaines (U) et à urbaniser (AU) du PLU de la commune de Lourdios-Ichère
- Document graphique annexé à la délibération du Conseil de la Communauté de Communes du Haut Béarn instituant le permis de démolir sur le territoire de Lourdios-Ichère



### Plan Local d'Urbanisme

#### 6-3-1. Plan des servitudes et informations diverses

Échelle : 1/2500

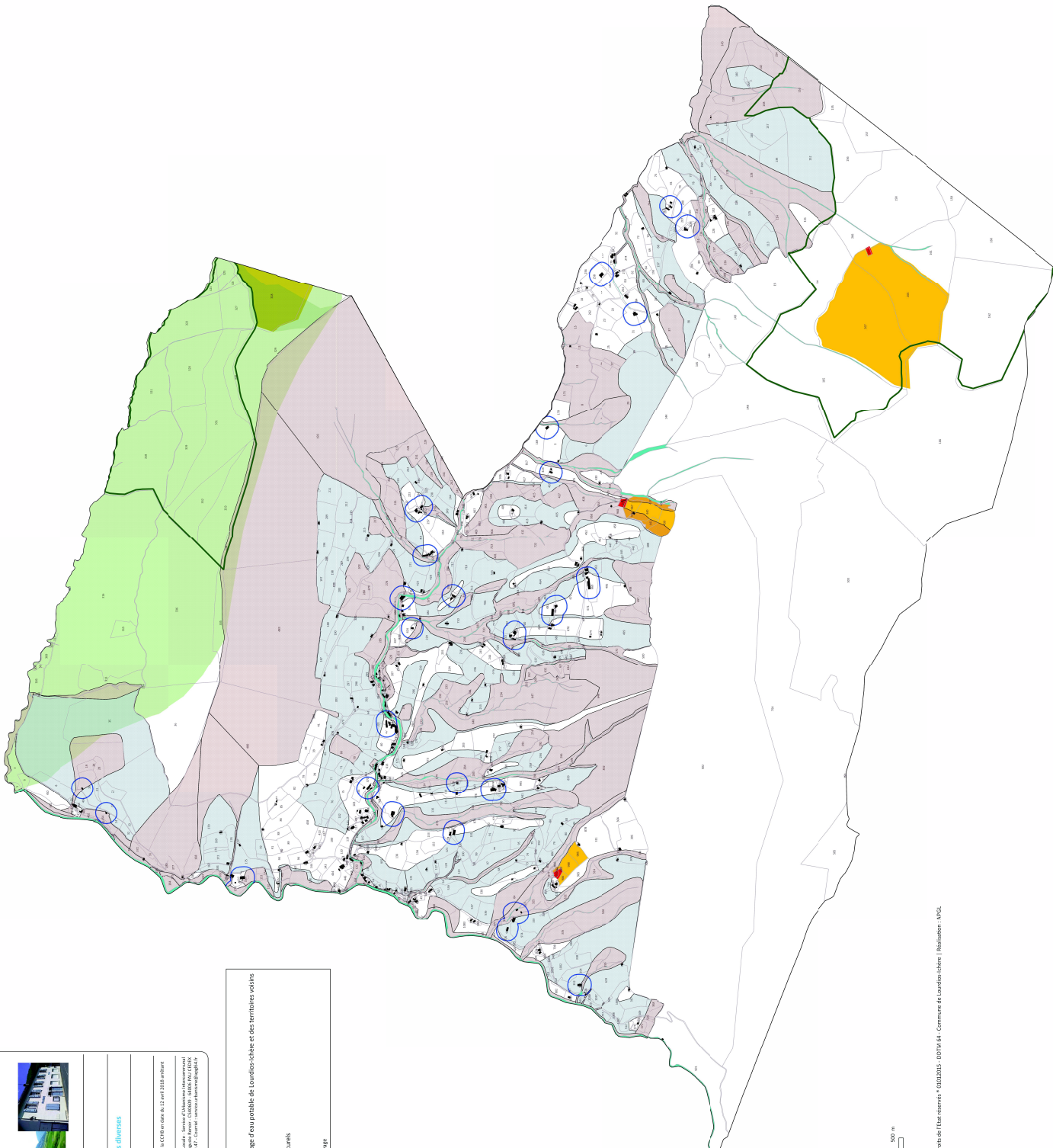
Voies de circulation et de desserte des Communes de Lourdos-Ichère et de Lourdios-Ichère

Appartenance des communes : Haut-Bearn  
Maire de Lourdos-Ichère : M. Jacques LORIOU - 04 93 84 12 13  
Maire de Lourdios-Ichère : M. Jacques LORIOU - 04 93 84 12 13  
N° : 04 93 84 12 13 - Téléphone : 05 33 83 37 37 - Courriel : mairie@hautbearn.fr

#### Légende

Les périmètres de protection des puits de captage d'eau potable de Lourdos-Ichère et des territoires voisins

- Périmètre de protection météorologique
- Périmètre de protection régionale
- Le zonage du Plan de prévention des risques naturels
- Zones constructibles sous conditions
- Zones inconstructibles
- Zones à vocation agricole
- Les périmètres de répartition des bâtiments d'élevage



**LEGENDE**

- Source
- Réservoir
- Vanne de purge
- Vanne de recharge
- Ventouse
- Vanne de Sectionnement du réseau
- Vanne de branchement
- Regard de branchement
- Réducteur de pression
- Poteau incendie
- Borne de repère
- Réseau AEP
- Réseau de Branchement
- Cote

Echelle: 1 / 5 000

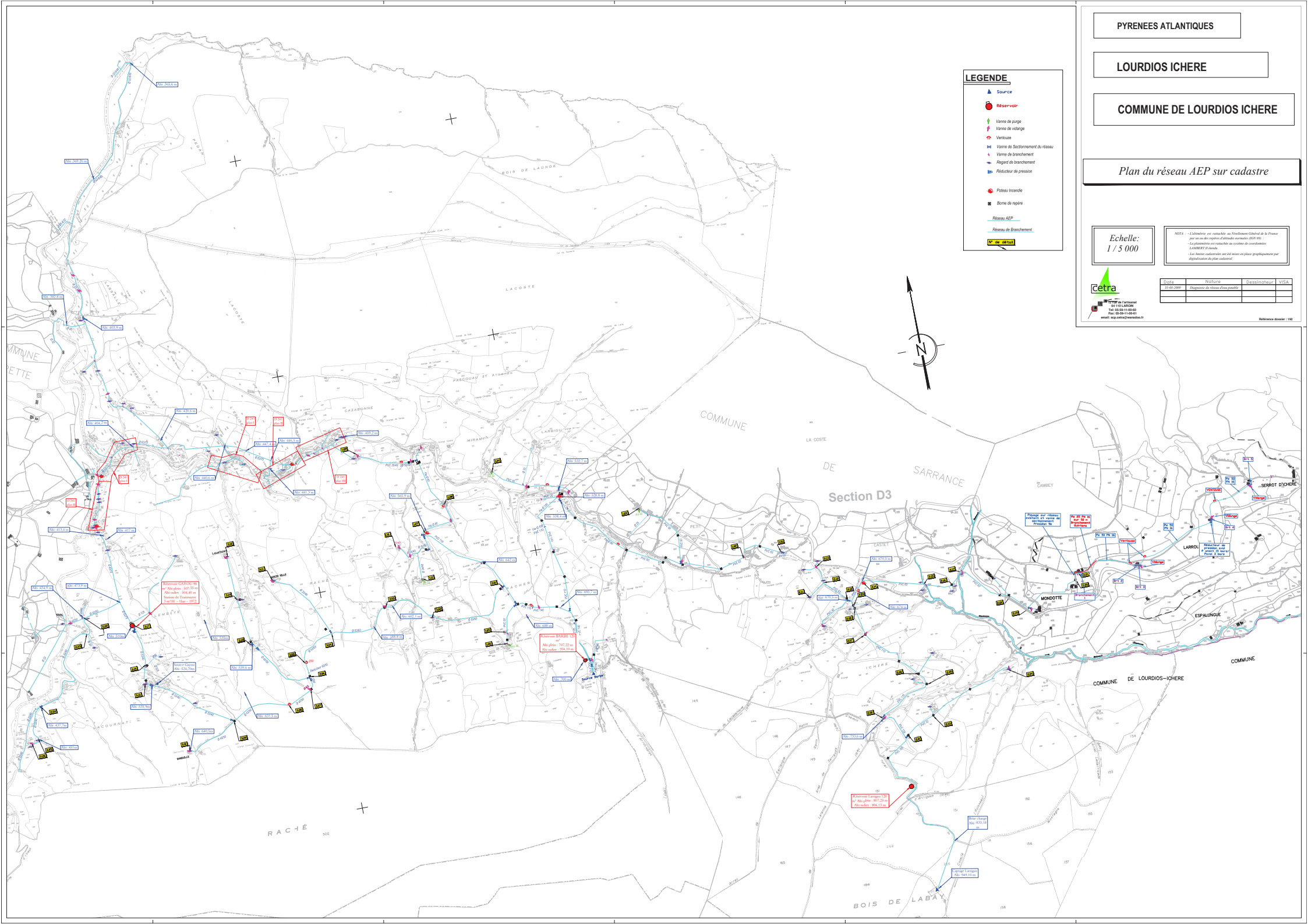
NOTES :

- L'échelle est relative au Système Géométrique de la France par un mètre équivalent à 1000 millimètres.
- Les placiments en rattachés au système de coordonnées LAMBERT II France.
- Les limites cadastrales ont été prises en place graphiquement par département de plan cadastral.



Date	Nature	Responsable	VISA
17-03-2003	Elaboration du réseau d'eau potable		

Référence dossier : 100



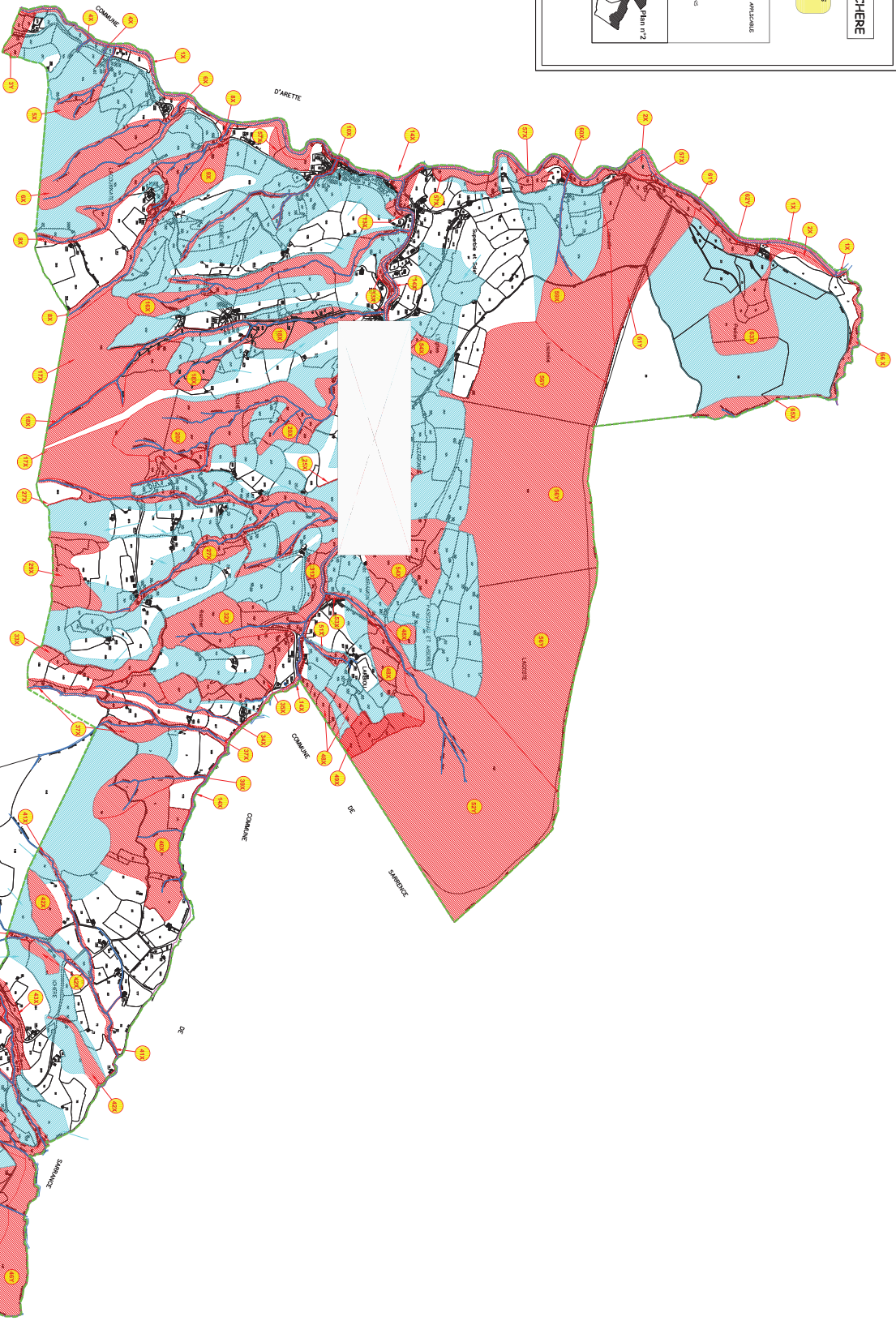
Remarque LAYROLLE  
sur l'altitude: 200,00 m  
Altitude: 200,00 m  
Station de Fractions  
200,00 m - Elev: 107,00 m

Reservoir BARRIE  
Altitude: 197,22 m  
Altitude: 206,89 m

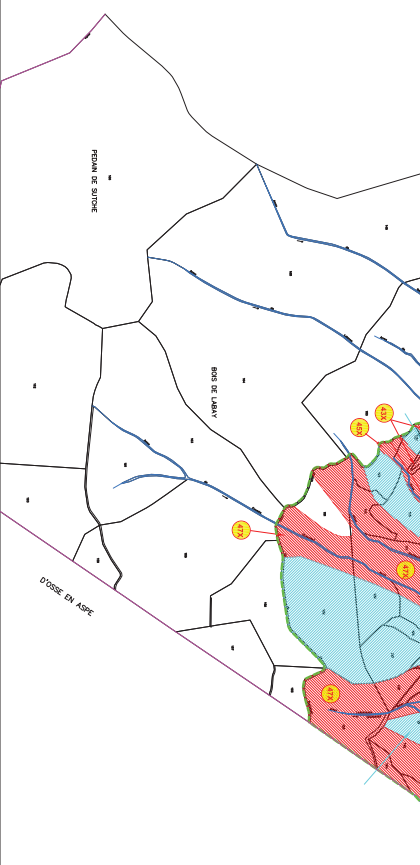
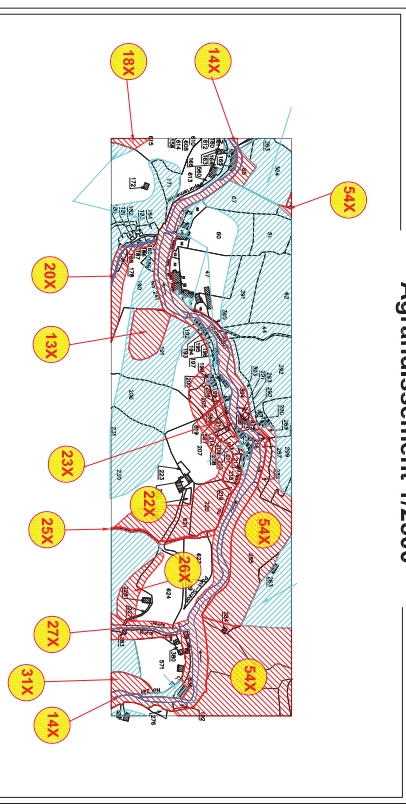
Remarque LAYROLLE  
sur l'altitude: 197,22 m  
Altitude: 206,89 m

Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles (P.P.R.)

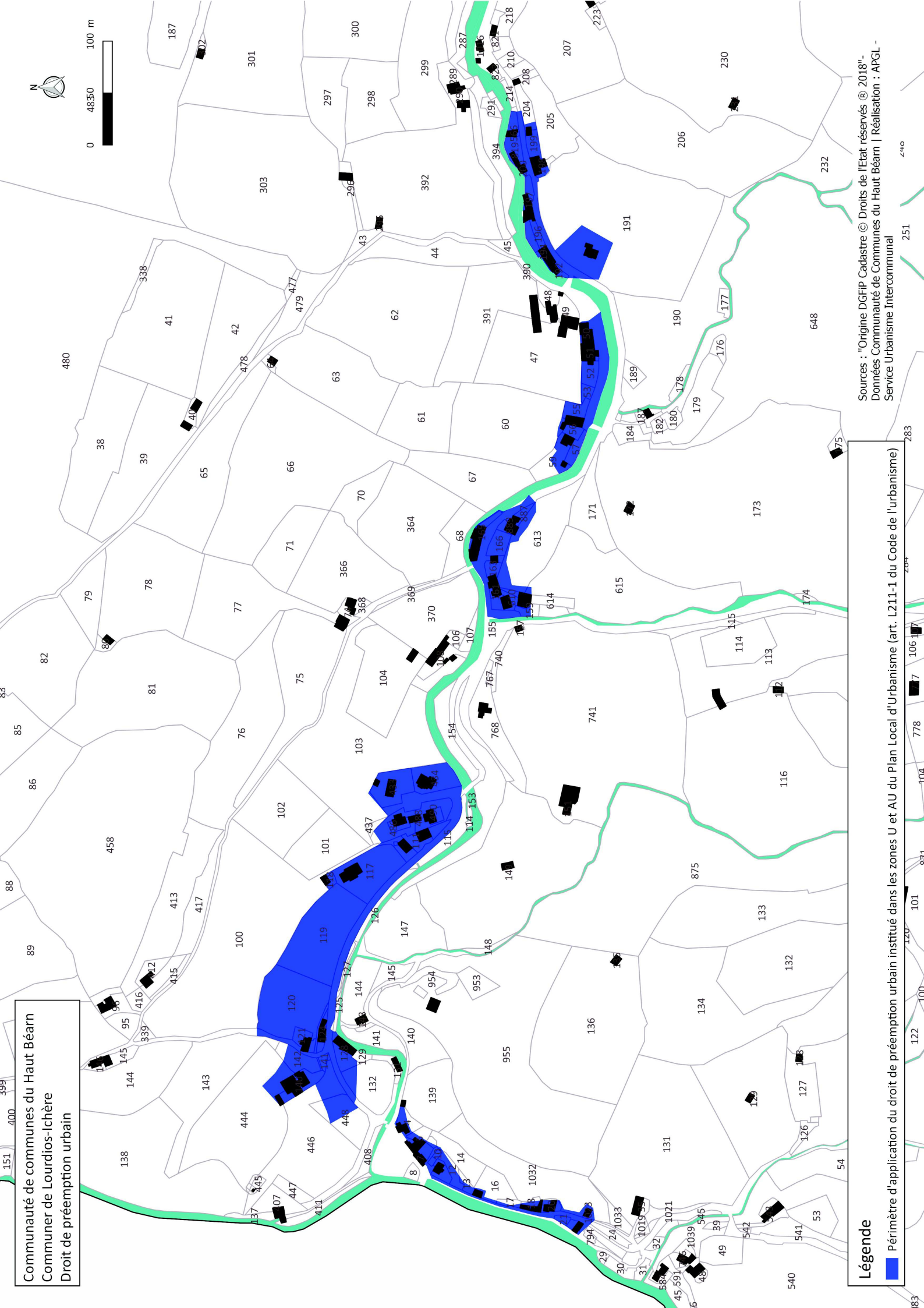
X Numéro de zones de construction ou interdiction d'habiter  
 Zones constructibles sous conditions  
 Zones non constructibles sous conditions  
 Zones non affectées d'usage aux résidences  
 Zones affectées d'usage aux résidences  
 Plan n°2  
 Intégration au P.P.R. n°1  
 Echelle : 1/10000  
 Approuvé le : 21/09/2003



Agrandissement 1/2500



Communauté de communes du Haut Béarn  
Communer de Lourdos-Ichère  
Droit de préemption urbain

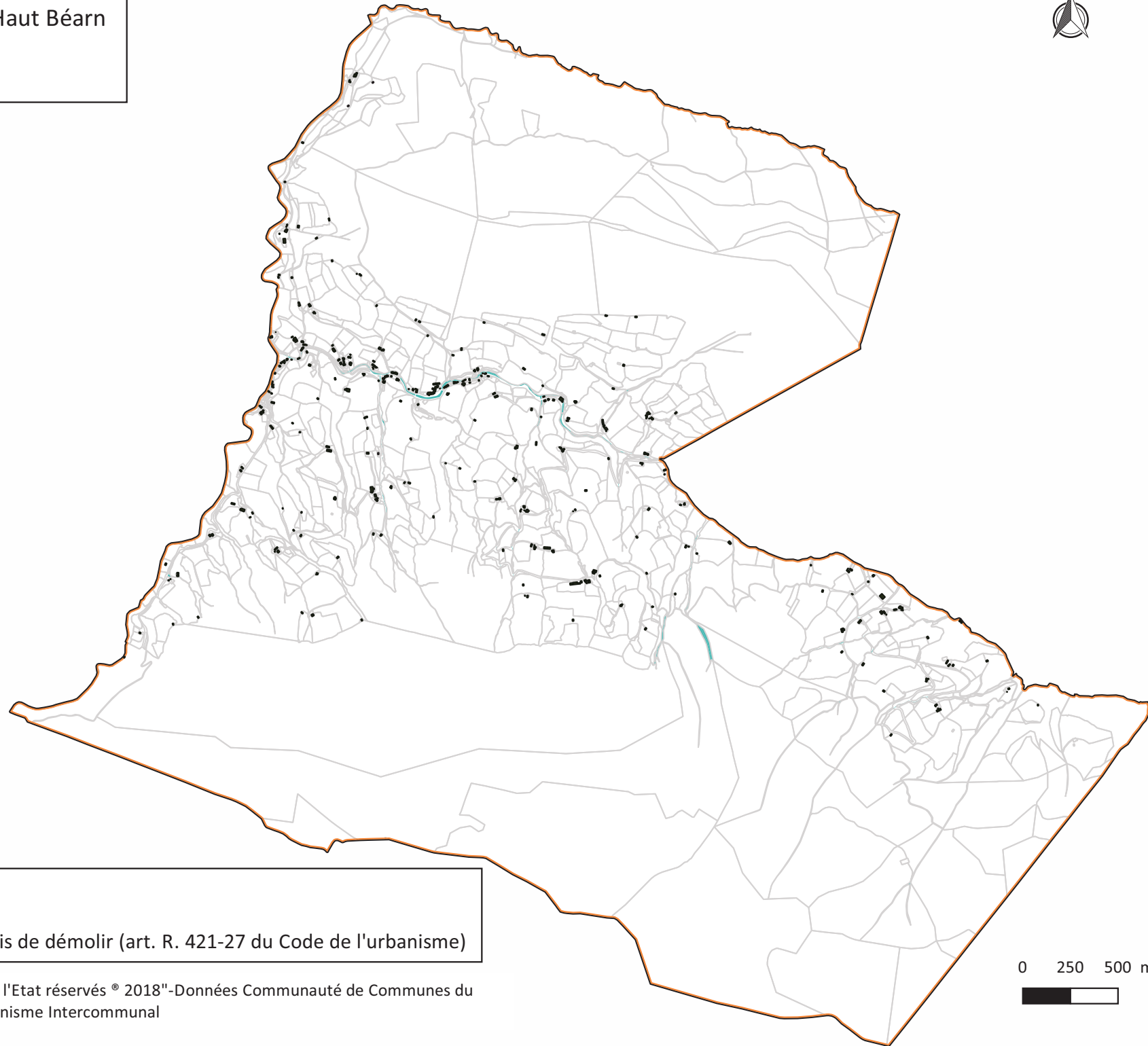


**Légende**


■ Périmètre d'application du droit de préemption urbain institué dans les zones U et AU du Plan Local d'Urbanisme (art. L211-1 du Code de l'urbanisme)

Sources : "Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2018"-  
Données Communauté de Communes du Haut Béarn | Réalisation : APGL -  
Service Urbanisme Intercommunal

Communauté de communes du Haut Béarn  
Communes de Lourdos-Ichère  
Permis de démolir



**Légende**

 Périmètre d'application du permis de démolir (art. R. 421-27 du Code de l'urbanisme)

